

LE BÂTIMENT



DES PROJETS EN NEUFS ET EN RÉNOVATIONS

- Visite d'évaluation du patrimoine communal;
- L'étude de faisabilité pour s'assurer de la validité du projet;
- L'Assistance au Maître d'Ouvrage (AMO) pour vous accompagner et faciliter la coordination entre les différents acteurs du projet;

LES VALEURS

ADAPTABILITÉ : un suivi personnalisé et pédagogique.

TRANSMISSION : des agents rigoureux et formés aux évolutions réglementaires.

DIALOGUE : une équipe réactive et à l'écoute.

EN NEUF

Qu'il s'agisse de la Réglementation Environnementale 2020 ou des dispositions de la Loi ELAN, la construction d'un bâtiment public neuf demande l'intégration de la sobriété carbone, la sécurité et l'accessibilité des usagers. Elle vise à optimiser les ressources et le fonctionnement en mutualisant les besoins et en regroupant les activités.

Chaque espace est conçu pour répondre aux emplois actuels et futurs, alliant innovation et qualité des services rendus.

EN RÉNOVATION

La rénovation vise à prolonger la durée de vie des bâtiments en les adaptant aux enjeux actuels, qu'il s'agisse de performance énergétique, d'accessibilité ou de préservation du patrimoine existant. Elle s'inscrit dans le cadre du décret tertiaire, de la loi Climat - Résilience et des obligations liées à la sobriété énergétique et à la transition écologique des bâtiments publics. Cette démarche permet de rendre les espaces évolutifs, fonctionnels et adaptés aux besoins des utilisateurs.



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE LA MAIRIE À HURBACHE



Maîtrise d'Ouvrage
Commune d' HURBACHE

Assistant à Maîtrise d'Ouvrage
ATD 88

Maîtrise d'Œuvre
LINEATIS & CERITEL

Montant de l'opération
555 259, 00 € HT

Durée des travaux
Octobre 2024 à Octobre 2025

PRÉSENTATION DE L' OPÉRATION

La **commune d'HURBACHE** a engagé une opération de travaux sur la Mairie et l'Église qui comprenait la **mise en accessibilité** pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR), la **rénovation énergétique dans le cadre du dispositif CLIMAXION**, la modernisation des locaux (secrétariat, salle du conseil) et l'**aménagement du centre-bourg**.

Avec l'accompagnement de l' **ATD 88** en tant qu' **AMO** et de l'équipe de Maîtrise d'Œuvre (MŒ), les travaux ont porté sur la **rénovation de l'enveloppe du bâtiment**, le **renouvellement des installations techniques**, **et la mise en accessibilité générale** (rampes d'accès, sanitaires PMR, aménagement des espaces d'accueil du public et place de stationnement PMR).



MISSIONS ASSURÉES PAR L' ATD 88

Assistance technique, administrative et financière lors de la consultation et du choix du MŒ, du montage des dossiers de demande de subventions et durant les phases études, travaux et réception.

Accompagnement de la collectivité dans la **prise en compte des exigences réglementaires** applicables aux ERP, et **des objectifs du dispositif CLIMAXION**.



	N° ligne directe	N° portable	Courriel
Pôle bâtiment			
Benoit BALANDIER	03.29.38.52.38	06.11.74.27.69	bbalandier@atd88.fr
Taoufik FERCHICHI	03.29.29.88.41	06.07.31.40.92	tferchichi@atd88.fr
Bâtiment vacant/dégradé			
David PACHOT	03.29.38.52.54	06.07.37.31.17	dpachot@atd88.fr

COURRIEL
contact@atd88.fr

www.ATD88.fr

ADRESSE DES BUREAUX

2 Rue des Tisserands
88190 GOLBEY